

La Brève 9 mars 2018

L'évaluation des enseignants Cour des Comptes par AEF

L'évaluation des enseignants est mal articulée avec les autres dispositifs évaluatifs du système scolaire pour la Cour des comptes. En France, souligne-t-elle, à la différence de nombreux pays étrangers, les progrès des élèves, qui ne sont pas mesurés autrement que par l'appréciation des enseignants, ne sont pas un des critères de l'évaluation de ceux-ci, et l'incorporation de l'opinion des parties prenantes (parents d'élèves, élèves) est peu pratiquée.

Pourquoi les premiers intéressés, parents et élèves ne pourraient pas évaluer leur école ?...



L'inspection coûte cher pour peu d'effets sur les pratiques Cour des Comptes par AEF

« Il est anormal que non seulement les inspections aient peu de conséquences sur la gestion du corps enseignant, mais également sur les aspects pédagogiques qui constituent sa justification primordiale, alors même que la mission d'inspection mobilise une part importante des moyens », écrit la Cour des comptes.

Selon la Cour des Comptes, « en comptant qu'une inspection représente entre 50 % et 60 % d'une journée de travail (temps de déplacement, d'inspection et d'entretien, de rédaction du rapport), 170 000 inspections représentent de 85 000 à 102 000 jours de travail **soit 400 à 490 ETP**, c'est-à-dire entre 15 % à 20 % du temps d'inspection disponible (IEN et IA-IPR) ».

Faudrait évaluer les conséquences de la suppression de l'inspection...



La mission impossible des Psy-EN Le Monde

Au-delà des difficultés matérielles, Sylvie Amici, la présidente de l'Association des conseillers d'orientation psychologues, regrette qu'avec Parcoursup l'orientation soit abordée surtout à travers «la question de l'information des élèves par les professeurs, et non pas comme une dynamique de choix, personnels, d'un adolescent en construction », plus portée par des psychologues.

Il faut un bon psy pour aider un élève à faire des bons choix... D'orientation...



Rapport de l'Inspection Générale sur la territorialité

« L'autonomie des établissements scolaires est à nuancer au regard du cadre contraignant que le chef d'établissement est dans l'obligation de respecter, lui laissant au final, une marge de manœuvre assez réduite. En définitive, l'autonomie des établissements ne résiste guère aux tendances profondes du système à la centralisation et à l'uniformisation, sauf à développer une très forte volonté tant des autorités politiques et académiques que des établissements eux-mêmes... »

La centralisation excessive du système éducatif français a montré ses limites. En effet, une telle rigidité ne permet pas la prise en compte des paramètres spécifiques du territoire (académique, départemental ou infradépartemental). »

Donner de l'autonomie serait-ce perdre du pouvoir pour certains ?...



Rapport de l'Inspection Générale sur la territorialité (Suite)

« La mobilité des cadres doit être renforcée pour permettre une meilleure connaissance des contextes et modes de pilotage à chacun des niveaux du système. Cependant, force est de constater que ces mobilités font encore exception : alors que quelques-uns résistent pour se cantonner à un même environnement tout au long de leur carrière, certains tentent la périlleuse aventure qui mène des services centraux aux académies ou d'autres visent pour tout objectif une affectation–aller simple la plupart du temps–vers les services centraux. »

Etre à Paris, et donc près du pouvoir, aurait-il des avantages ?... Lesquels ?...



BirdsDessines.fr

Interdiction du téléphone portable au collège Le Monde

« Professeur de physique-chimie, Antoine R. encourage, lui aussi, très souvent ses élèves à chercher un résultat sur leur téléphone. « *C'est très positif, l'élève devient acteur de la construction du savoir, il apprend à trier les informations... Un élève se souviendra d'autant mieux des difficultés qu'il a rencontrées qu'il les aura surmontées lui-même.* »

« Arnaud C., enseignant d'économie-gestion au lycée Henri-Wallon, à Aubervilliers, qui avait raconté son expérience, il y a quelques mois, au *Monde*, a ainsi pris le parti de laisser les téléphones entrer en classe. Calculatrice, photocopieur, enregistreur, autant leur apprendre à l'utiliser intelligemment. »

Faut-il interdire ou apprendre à s'en servir de façon raisonnable ?...



BirdsDessines.fr